

# Devenir Acteur Prévention ASD

— Acteur Prévention Aide et Soins à Domicile



## Objectif

Être acteur de la prévention des risques de son métier et intervenir.

## FORMATION



— 21 heures

soit 3 jours de formation

Référence —

**C101M**

## RISQUES PHYSIQUES

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL

### — EN RÉSUMÉ

À l'issue de cette formation, l'Acteur Prévention ASD sera capable de proposer des mesures de prévention adaptée grâce à l'observation et l'analyse de sa situation de travail pour contribuer à la démarche de prévention de la structure. Il sera également en mesure d'accompagner la personne aidée, sans se substituer à elle dans son déplacement, en se préservant de contraintes physiques.

### — COMPÉTENCES VISÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure.
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

### — PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

70% pratique 30% théorique.

### PRÉREQUIS

Aucun.

### DÉROULÉ DE LA FORMATION

3 jours (intersession facultative).

### PUBLIC

Intervenants à domicile, aidants familiaux.

### ORGANISATION

De 4 à 8 stagiaires.

### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soins à domicile et sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS.

### ÉVALUATION

Délivrance du certificat d'Acteur Prévention ASD de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

## Le programme

### 1 Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légaux et institutionnels.
- Les enjeux de la prévention des risques.
- Les processus d'apparition des risques.
- Les différents risques du domicile.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention

### 2 Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie,

physiologie, pathologies.

- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

### 3 Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille.
- Identifier les enjeux d'un accompagnement et l'établissement.

- Repérer les étapes du déplacement naturel.
- Déterminer les capacités à la réalisation du déplacement.
- S'assurer des possibilités de la personne aidée.
- Identifier les capacités de la personne aidée.
- Identifier les déterminants liés à l'environnement.
- Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant.
- Identifier et déterminer les aides techniques en fonction des contraintes environnementales et des caractéristiques de la personne aidée.
- Guider la personne aidée et compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère.